

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre, le Conseil Municipal s'est réuni à vingt heures trente, sous la présidence de Mr Jean-Marie MOTTE, Maire.

Date de convocation : 5 septembre 2023

Date d'affichage : 5 septembre 2023

Etaient présents : Mesdames VANPOUILLE, GAVELLE, FLEURY MORIN et MASQUELIN
Messieurs BERTIN, FOURNIER, GODIN, TESSIER et BLOT.

Etaient absents excusés : M. LINSEELE donne pouvoir à M. MOTTE
M. FOURNIER donne pouvoir à M. TESSIER
M. BLOT

Secrétaire de séance : Me Sophie MORIN

Lecture du compte-rendu de la réunion du 11 avril 2023, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Recueillement en mémoire de Jean Mondzelewski

TARIFICATION SALLE POLYVALENTE et CIMETIERE

Un tableau est distribué

Type et lieu	Durée	Tarif en € TTC
Location salle polyvalente Habitant à Heubécourt- Haricourt Salle rendue propre et sans dégât	Premier jour Jour supplémentaire	150 € + consommation de gaz 75 € + consommation de gaz Gaz : 8 € le m3 Nettoyage : 15 € l'heure Caution : 500 €
Location salle polyvalente Extérieur à Heubécourt- Haricourt Salle rendue propre et sans dégât	Premier jour Jour supplémentaire	250 € + consommation de gaz 125 € + consommation de gaz Gaz : 8 € le m 3 Nettoyage : 15 € l'heure Caution : 500 €
Concession sans caveau	Perpétuité, 99 ans Pour emprise foncière	100 €
Concession avec caveau 2 places	Perpétuité, 99 ans Pour emprise foncière	100 €
Concession avec caveau 2 places	Trentenaire, 30 ans Pour emprise foncière	50 €
Concession columbarium Une case	Perpétuité, 99 ans Pour emprise foncière Avec plaque à graver	450 €
Concession caverne	Perpétuité, 99 ans Pour emprise foncière Avec tampon béton	600 €
Puits de dispersion	Perpétuité, 99 ans Pour emprise foncière Sans inscription	50 €

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que 4 cavurnes ont été installées par les Pompes Funèbres Générales pour un coût de 2 388 € TTC

Proposition de 600 € /cavurne pour les intéressés, le conseil municipal donne son accord.

Proposition de Puits de dispersion sans inscription : 50 €, le conseil municipal donne son accord.

Discussion sur une éventuelle « caution de civisme » pour la location de la salle polyvalente, bonne idée mais pas facile à appliquer, comment juger ?

DECISION d'EMPRUNT de 50 000 €

M. le Maire présente au conseil municipal la nécessité d'effectuer un emprunt de 50 000 € pour le chantier l'effacement des réseaux à La Queue d'Haye.

Monsieur le maire présente un tableau de synthèse de deux banques contactées : Crédit Agricole et Caisse d'Epargne

Banque	montant (€)	durée en années	taux	échéance trimestrielle (€)
CE	50 000	10		
CA	50 000	10	4,36%	1548,93
CE / livret A 3%	50 000	10	4,30%	1556,50

Le Conseil Municipal donne son accord :

- pour autoriser M. le Maire à effectuer cette démarche et signer tout document s'y rapportant.

SUBVENTION « FONDS VERT » : amélioration énergétique salle polyvalente et poteau incendie Grumesnil

Basculement DETR 2022 en « fonds vert »

SUBVENTIONS POUR DIFFERENTS PROJETS en 2024

M. le Maire présente au conseil municipal la nécessité d'effectuer des demandes de subventions pour effectuer plusieurs projets déjà évoqués lors de précédentes réunions de conseil municipal, à savoir :

- Rénovation de l'ancien lavoir
- Aménagement chemin vert
- Remplacement de l'horloge de l'église
- Fissures église
- Réfection toiture du four à pain

Soit, pour un montant total de 13 543.80 € H.T

Le Conseil Municipal donne son accord :

- pour effectuer la demande de subvention au titre de l'entretien et de la rénovation du Patrimoine
- pour autoriser M. le Maire à effectuer cette demande et signer tout document s'y rapportant

CIMETIERE

Remarque : en creusant le caveau de M. Barroso, une ancienne sépulture voisine a été découverte

COMMISSIONS

- Parlement des Maires : La plate forme ACTES va disparaître et Eure Normandie Numérique va proposer cette prestation pour 0.10 €/habitant
- Conseil communautaire : le département de l'Eure étant considéré désert médical, un bus : « DOC'EURE »
- LEADER : subventions européennes. Projet sur les Andelys pour rendre la culture plus accessible (50 000 € sur 61 000 €)
- SETOM : rien
- SIEGE : maîtrise de l'éolien et réunion budgétaire. LED : il faut que ce soit supérieur à 10 ans d'âge
- Syndicat des eaux : rien
- SIGES : rien

- SIVOS : 78 enfants

Commission sociale : Monsieur le Maire présente la décision de la commission sociale d'allouer une aide de 1 000 € à la famille **BARROSO**, ce qui est équivalent à environ 15% des frais de caveau et cérémonie.

Cette somme sera versée directement par virement aux Pompes Funèbres Berthelot à Vernon

- Ateliers pour Séniors : 9 ateliers ont été proposés à Heubécourt-Haricourt, 13 personnes ont participé, à partir du jeudi 14 septembre de 14h à 16h rue du Parc

- Environnement : troc' plantes + plantations + taille + jury Départemental

- Concours maisons fleuries : M. Mondzelewski / M. Bacquaert / M. Fournier

- Comité des fêtes : paëlla (62 personnes) / repas voisins/voisines / course à pied / belote / fête communale

- Urbanisme : DP M. Fournaux / GAEC 2Rives (1 600 m² photovoltaïque) / M. Sevestre (photovoltaïque sur pergola) / PC Besson / DP Michel Gavelle / DP Me Auvray

- Déclaration d'Intention d'Aliéner : 2 clos du Manoir / 8 place se l'église / 2 rue du Moulin / 12 rue du parc

La commune n'a pas préempter

- P.L.U est en cours au stade PADD

QUESTIONS DIVERSES

- Personnel : Louis Tellier est revenu. Béatrice Riou est en arrêt

- Frelons : nids sur église

- Commune a été reconnue en catastrophe naturelle

- Proposition de VALECO (éoliennes). Pour ou contre ? / 8 pour et 1 contre. Le sujet est à revoir car trois absents et pas à l'ordre du jour

- Questions de M. Lamotte : 4 courriers

- Radar pédagogique à installer

- Taille des tilleuls à Coupigny

- Panneaux 30 km/h à Coupigny ?

- 1 rue du Thuit : haie à tailler

- Gravats + taille haie clos du Manoir

- 3 candélabres à réparer

La parole est donnée au public

- Madame Langlois : relance civisme à la population pour brulage de déchets verts et taille bois en face de M/Me Langlois

- M. Mazure a pris des notes et n'a rien à dire

- M. Lamotte n'a rien à dire

« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15 »